

Les ateliers thématiques

Avec les ateliers thématiques, la CCI Reims-Epernay vous informe de manière concrète et pratique sur les thèmes clés de votre création/reprise d'entreprise.

- Vous **APPRÉHENDEZ** l'environnement de l'entreprise.
- Vous **DÉCOUVREZ LES BASES** de la gestion d'entreprise.
- Vous **VALIDEZ** vos choix.
- Vous **AVANCEZ** dans votre projet.

Les neuf ateliers, d'une durée de 2 à 3 heures chacun et accessibles à la carte, ont lieu une fois par trimestre, sur inscription.

NEUF THÈMES MAJEURS pour la création et la gestion de votre entreprise :

- Bâtir son étude de marché
- Savoir lire, interpréter et créer les documents de gestion
- Financer son projet
- Identifier et comprendre les aspects juridiques
- Découvrir et comprendre les aspects fiscaux
- Découvrir le régime de protection sociale des indépendants
- Connaître la réglementation commerciale
- S'assurer et assurer son entreprise
- Préparer son dossier pour présenter et défendre son projet

les +
mabox.

> Animés par des professionnels du domaine

> Effectifs adaptés pour faciliter les échanges

> Illustrés par des exemples concrets



CONTACT :

Renseignez-vous
et inscrivez-vous auprès de
l'**Espace Information**
au 03 26 50 66 88

Nous vous accueillons dans nos locaux
5 rue des Marmouzets à Reims,
du **lundi au vendredi**
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
www.reims.cci.fr

Tarifs : ateliers pris en charge
par la CCI Reims-Epernay



Créez et gérez votre entreprise grâce à la CCI Reims-Epernay.

L'animateur vous aide à prendre les bonnes décisions

Vous avez des questions sur la vie de votre future ou jeune entreprise ?

■ Comment trouver les informations sur mon secteur d'activité et mon marché ?

Avec l'atelier « Bâtir son étude de marché », vous découvrez ce qu'est une étude de marché, son utilité et comment la mettre en œuvre.

■ Quelles sont les notions de base de la gestion d'entreprise ?

Avec l'atelier « Savoir lire, interpréter et créer les documents de gestion », vous obtenez une vision globale de la gestion d'entreprise, vous êtes initié au vocabulaire et aux notions de base : bilan, compte de résultat, trésorerie...

■ Comment déterminer la rentabilité de mon entreprise et la financer ?

Avec l'atelier « Financer son projet », vous découvrez la méthodologie pour réaliser votre prévisionnel et les différents modes de financement mobilisables auprès du banquier.

■ Quels sont les aspects juridiques que je dois maîtriser ?

Avec l'atelier « Identifier et comprendre les aspects juridiques », vous avez un panorama des formes juridiques et des baux commerciaux avec leurs avantages et inconvénients. L'animateur vous informe sur les règles relatives au choix de votre nom commercial.

■ Quels sont les impacts fiscaux liés à la création de mon entreprise ?

Avec l'atelier « Découvrir et comprendre les aspects fiscaux », vous prenez connaissance des régimes fiscaux et principales taxes. L'animateur vous explique le fonctionnement de la TVA, les règles de calcul des impôts et la fiscalité des véhicules.

■ Je crée mon entreprise, quelle est ma protection sociale ?

Avec l'atelier « Découvrir le régime de protection sociale des indépendants », vous repartez avec une approche globale de votre protection sociale. Vous obtenez les informations sur les formalités liées à l'embauche d'un salarié ainsi que sur le statut du conjoint s'il participe à l'activité.

■ En matière commerciale, quels sont mes droits et obligations ?

L'atelier « Connaître la réglementation commerciale », vous présente un panorama de vos droits et obligations en matière commerciale (affichage des prix, ventes promotionnelles, documents commerciaux). L'animateur vous livre les bonnes pratiques pour gérer vos relations commerciales avec vos clients.

■ Quelles sont les règles en matière d'assurance ?

Avec l'atelier « S'assurer et assurer son entreprise », vous bénéficiez d'une vision globale des assurances nécessaires à l'activité de votre entreprise. L'animateur vous présente également les assurances spécifiques au chef d'entreprise.

■ Je dois présenter mon projet au banquier, comment m'y prendre ?

Avec l'atelier « Préparer son dossier pour présenter et défendre son projet », vous repartez avec la méthodologie pour formaliser par écrit votre projet et le présenter à votre banquier en ayant une meilleure connaissance de ses attentes.

CONTACT :

Renseignez-vous et inscrivez-vous auprès de
l'Espace Information
au **03 26 50 66 88**

Nous vous accueillons dans nos locaux
5 rue des Marmouzets à Reims,
du **lundi au vendredi**
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

www.reims.cci.fr

Tarifs : ateliers pris en charge
par la CCI Reims-Epernay